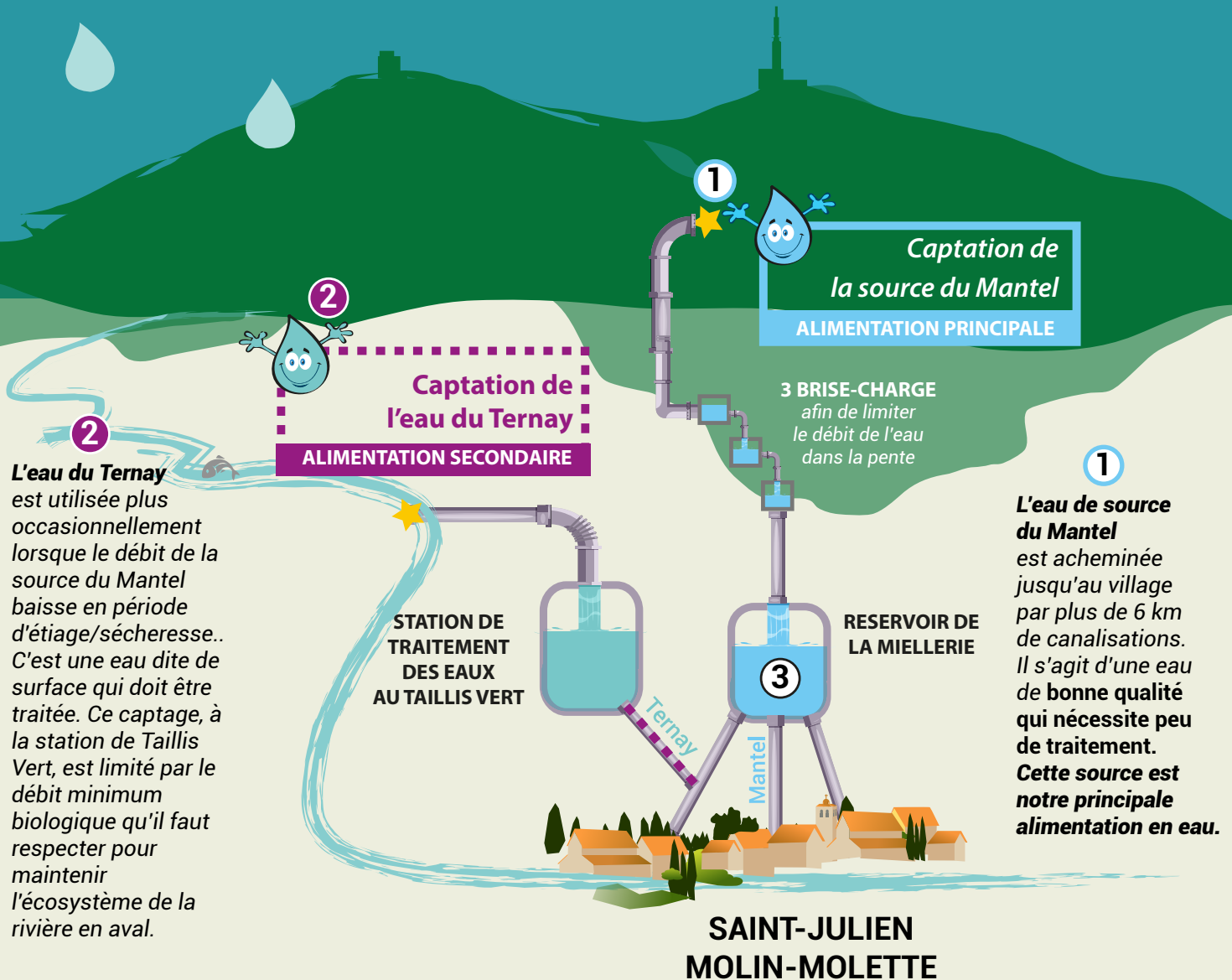




# L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER



### 3 RÉSERVOIR DE LA MIELLERIE

La source du Mantel alimente un réservoir à la Miellerie à la façon d'un château d'eau.

Au cimetière, une vanne contrôle le débit et régule l'eau dans le réseau du village : elle peut ainsi déclencher automatiquement le captage du Ternay si nécessaire.

Les différents traitements de l'eau sont assurés par Cédric un des techniciens de la SAUR\*. La neutralite (algue marine calcaire) permet d'augmenter le pH de l'eau et le chlore la rend propre à la consommation.



Notre commune est liée avec la SAUR par un contrat de Prestation de service : ce qui signifie que la SAUR exploite les installations appartenant à la commune qui doit les renouveler.

La SAUR est rémunérée par la commune qui reste décisionnaire.

A Saint-Julien-Molin-Molette, la SAUR relève les compteurs, fournit les index à la commune qui facture et transmet le fichier au Trésor Public.

La mairie paie un forfait d'exploitation 1 fois par an pour la consommation d'eau.

L'EAU EST PRÉCIEUSE ET DOIT ÊTRE DE BONNE QUALITÉ POUR NOTRE CONSOMMATION.  
LA PRÉSERVER, LA PROTÉGER EST VITAL !  
CHACUN EST RESPONSABLE EN LIMITANT ET EN CONTRÔLANT  
SA CONSOMMATION PAR DES GESTES SIMPLES.



## LA STATION PHYTO ÉPURATION

Afin d'assurer le bon fonctionnement des réseaux de collecte, de transfert et le traitement des eaux usées, **il est interdit de déverser dans le « tout à l'égout »** (toilettes, éviers, grille d'égouts...), les produits suivants :

- **Lingettes de tous types (nettoyage, hygiène...)**
- **Protections féminines, couches pour bébés, préservatifs...**
- **Graisses et huiles de cuisine.**
- **Carburants, huiles de vidange.**
- **Peinture, produits chimiques (désherbants, solvants...)**
- **Déchets solides (notamment ordures ménagères), y compris après broyage.**
- **Eaux de pluie**



## DÉCISIONS ET CHOIX MUNICIPAUX

Il y a des décisions à prendre, des choix à faire dans un avenir proche :

- **Améliorer la séparation des eaux pluviales et des eaux usées** pour "soulager" le travail de la station phyto.
- **Entretien du terrain où la source naît** ; repérer et réparer les fuites sur le trajet jusqu'à notre village.
- **La station de captage du Ternay doit être réhabilitée** mais cela représente un coût important et elle est limitée par le débit minimum biologique ...
- Nous avons la chance d'avoir une eau de source mais depuis quelques hivers les précipitations baissent dans le Pilat, qu'en sera-t-il dans 10 ans ?  
**Une étude hydrogéologique serait utile pour connaître et exploiter d'autres sources.**
- **Le parc des compteurs d'eau domestique est très ancien**, le renouveler permettrait sans doute d'éviter un « sous-comptage ».

## CONSEILS POUR ÉCONOMISER L'EAU (source : [www.3rivieres.fr](http://www.3rivieres.fr))

- S'équiper de matériel économe en eau (chasse d'eau à double débit, mousseur au robinet, lave-linge ou lave-vaisselle avec une classe énergétique élevée).
- Privilégier un arrosage abondant en une seule fois plutôt qu'un petit peu chaque jour.
- Arroser son jardin le soir (moins d'évaporation).
- Un stop-douche se fixe au départ du flexible et permet d'interrompre la douche sans modifier les réglages de température. Ce dispositif recommandé lorsqu'il n'y a pas de mitigeur permet des économies d'eau de l'ordre de 40%.
- Faire la chasse aux fuites (robinet qui goutte, chasse d'eau...). Regarder son compteur d'eau de temps en temps.
- Installer des robinets mitigeurs qui évitent le gaspillage d'eau pendant le réglage de la température.
- Récupérer l'eau de lavage des légumes pour arroser le jardin.
- Les toilettes classiques (à eau potable en plus !) représente 20% de notre consommation d'eau. Les toilettes à litière bio-maîtrisée (wc sec) sont une réelle alternative.  
**Pour aller, plus loin dans notre village, on peut aussi envisager des toilettes publiques sèches...**

**LES LINGETTES,  
C'EST À LA  
POUBELLE  
QU'ELLES SE  
JETTENT !**



*Avec la lutte contre le coronavirus et l'application des gestes barrières, le nombre de lingettes et de masques papiers a considérablement augmenté.*

*Ceci a une incidence sur notre environnement et notamment pour les milieux aquatiques. C'est une dégradation de la qualité de l'eau et une augmentation des interventions pour le bon fonctionnement de la station d'épuration.*

**Soyons tous responsables et citoyens !**



**TOILETTES PUBLIQUES**